

#74

DEPUIS 1983

MAULD' INFO

JANVIER 2021



DANS CE NUMÉRO

LES VŒUX DU MAIRE
VACCINATION
HORAIRES DE MAIRIE
RETOUR SUR LES FÊTES
RESTAURATION DE L'ÉGLISE
RENCONTRE AVEC NOS ÉLUS

VERSION EN COULEUR DISPONIBLE SUR FACEBOOK

POUR RECEVOIR MAULD'INFO UNIQUEMENT PAR MAIL CONTACTEZ
NOUS (VOIR EN FIN DE BULLETIN)

LES VŒUX DU MAIRE

Mauldoises, Mauldois, Chers amis

Nous voilà en 2021, année 2021, porteuse d'un nouveau souffle. Une nouvelle page se tourne... cette nouvelle page, je l'espère, nous permettra d'oublier, ou tout au moins, de passer à autre chose. 2020 a été une année pénible, car nous avons dû à la fois nous priver et nous adapter, face à une situation sanitaire inédite et inoubliable pour chacun d'entre nous.

Nous priver car depuis le mois de mars, nous avons perdu notre liberté. Liberté de nous déplacer que ce soit pour nous balader ou voyager mais aussi et surtout pour profiter de notre famille, de nos proches, de nos amis et surtout de nos aînés ! Privé aussi de travailler. Je pense aux commerçants, artisans, professionnels « dits non essentiels », sans oublier les indépendants. Paraît-il, par souci du respect des règles sanitaires, comme la distanciation ! Et pourtant, je suis convaincu que toutes ces personnes auraient respecté les règles essentielles pour éviter la propagation du virus, au moins aussi bien que dans les grandes chaînes de magasins. Faute de pouvoir travailler, ces professionnels ont dû se serrer la ceinture et se sont trouvés pour certains dans l'incapacité d'honorer leurs factures, les loyers, les remboursements de crédits, les salaires de leurs collaborateurs... !

Tous, nous avons dû nous adapter à cette pandémie. Pour certains en faisant du télétravail, quand cela était possible, et pour beaucoup d'entre nous, en modifiant fortement nos méthodes et conditions de travail, nos horaires ou notre offre de service.

Nos enfants, nos étudiants ont dû s'adapter à cette situation : en travaillant à distance, dans des conditions parfois, (souvent même) très compliquées. Je tenais à remercier au passage tout le personnel enseignant qui n'a pas compté ses heures pour leur permettre de continuer à apprendre. Ils ont enseigné depuis chez eux, face à leurs écrans d'ordinateur, par mail, en visio ou par téléphone. Ils se sont ensuite adaptés pour accueillir vos enfants, nos enfants, dans les meilleures conditions. Je pense notamment à nos élèves et à l'équipe enseignante du groupe scolaire Marcel Dhot.

Merci aussi à Catherine, Corinne, Véronique et Kathalyna, personnel communal qui a tout mis en œuvre pour faire en sorte que les locaux restent propres et respectent les consignes du protocole sanitaire pour accueillir, garder et occuper les enfants depuis des mois. Mes remerciements vont au-delà de notre école. Je pense aussi aux personnels des collèges, lycées et universités où nos jeunes Mauldois sont accueillis après avoir quitté les bancs de notre école. Je remercie également les personnels des services techniques et administratifs de notre commune.

Une pensée toute particulière pour celles et ceux qui ont dû continuer à travailler en mettant parfois en péril leur propre santé, afin de sauver, soigner, aider et secourir les personnes malades. Je pense particulièrement aux personnels soignants : médecins, infirmiers, pharmaciens mais plus largement à tout le personnel hospitalier, les blouses blanches, sans oublier celles et ceux qui participent à l'entretien, au ménage... Je pense aussi aux pompiers, aux ambulanciers, à nos forces de l'ordre, gendarmes et policiers, sans oublier toutes celles et ceux qui, chaque jour, se rendent au domicile des personnes vulnérables pour soigner, laver, nourrir... pour ne citer qu'eux, l'ILCG, association de Mortagne du nord, et ARCADE qui au moins 2 fois par semaine, permettent à beaucoup de familles de manger de bons produits.

Je pense aussi aux agents funéraires, qui ont dû accompagner les familles ayant perdu un parent, un enfant, un ami... et surtout je pense à ces familles qui ont dû dire au revoir à leur proche dans des conditions particulières et horribles. Je pense sincèrement à ceux qui ont été emportés par ce fichu virus et plus largement à tous nos défunts. Je ne peux oublier Jacky LEMAINÉ qui m'a soutenu pendant les élections et qui nous a quittés, il y a quelques mois.

Cette année 2020 aura été difficile jusqu'au bout. Nous avons été privés de nos fêtes de fin d'année. Ces festivités qui nous sont chères, qui nous réunissent. Ces moments d'échanges et de dialogue qui nous font du bien et qui nous manquent. Personnellement ça me manque. Cette année il n'y aura pas de cérémonie des vœux et j'ai donc voulu faire une vidéo que vous avez vu sur les réseaux sociaux avec l'aide de Valentin NAMUR, conseiller délégué à la communication que je remercie du fond du cœur pour son aide au quotidien. C'est à lui que nous devons les Mauld'info qui vous ont été distribués depuis le mois de mai et qui ont séduit au-delà de notre commune !

Malgré tout, il y a du positif. Cette année 2020 a permis de faire ressortir un véritable élan de solidarité. Vous pouvez être fiers de vous. Je suis fier de chacune et chacun d'entre vous. Chacun à son niveau a pu jouer un rôle dans cette crise. À notre niveau nous avons assumé notre rôle d'élu local. Nous avons essayé de communiquer autant que possible au travers de notre bulletin municipal, exercice difficile car il y avait tellement de changements et de contradictions dans les consignes. Les protocoles sanitaires nous étaient transmis la veille pour le lendemain. Nous avons tout mis en œuvre pour appliquer et communiquer à chaque fois.

Nous avons mis en place une équipe de couturières bénévoles, que je remercie chaleureusement. Quel bel exemple de solidarité ! En à peine quelques jours, nous avons fabriqué 1800 masques, distribués en complément de ceux fournis par la région que je remercie. Sans oublier les masques pour les enfants distribués en novembre. Nous avons encore du tissu pour en faire !

Nous avons également été présents aux côtés de nos aînés en maintenant un contact téléphonique régulier, en faisant les courses pour certains, en allant chercher du charbon pour d'autres... Faute d'avoir pu faire le traditionnel repas d'octobre, les membres du CCAS ont préparé un colis qui a été distribué le 19 décembre au domicile des plus de 65 ans. Colis composé uniquement de produits locaux, comprenant une bouteille de champagne étiquetée à

l'effigie de notre commune et de notre blason. Merci à vous, qui faites partie du CCAS et qui m'avez aidé à mener à bien ces missions qui sont essentielles pour l'équilibre de notre village et qui sont de notre devoir quand on est élu.

Que faut-il espérer pour cette nouvelle année ? Que vos projets se réalisent, qu'ils soient personnels ou professionnels, un nouveau souffle. En tant que Maire, avec à mes côtés mon 1er adjoint et tout le conseil municipal, je peux vous assurer que nous sommes déterminés... déterminés à nous battre pour vous et avec vous contre ce virus mais aussi et surtout pour faire avancer nos projets. Projets qui vont nous permettre de réaliser des économies. L'éclairage public en est l'exemple. Il nous permet d'économiser depuis son installation, en octobre, presque deux tiers de la consommation d'énergie liée à l'éclairage sans oublier les factures dédiées à la maintenance. D'ici un an de fonctionnement, l'adjoint aux finances ne manquera pas de me chiffrer l'économie réalisée que je vous communiquerai.

D'autres projets vont voir le jour comme une aire de jeu derrière la halle "Dominique Joseph". Ce projet commencera au second trimestre. Des projets de voiries vont également débiter : la rue du Marais, la sécurisation du rond point, installation de stationnements, d'une zone "30" rues Basse fosse et Mortier, les trottoirs de la rue de choque ! Noréade va aussi investir 230 000 euros rue de la trinquette et 70 000 euros pour repeindre notre château d'eau. Il y a bien d'autres projets qui seront réalisés à moyen ou plus long terme. Les projets ne manquent pas, croyez moi !

Concernant l'école, nous espérons pouvoir construire un nouveau bâtiment dans la cour. Bâtiment qui sera dédié au périscolaire avec un préau couvert. (Le permis de construire a été déposé fin décembre). Du matériel numérique viendra renforcer l'apprentissage de nos élèves, d'ici quelques semaines (environ 16 000 euros, avec des subventions obtenues de la caf mais aussi de l'État).

Il était prévu de repeindre le chœur de notre église, mais après réflexion, il nous a paru plus judicieux d'attendre de régler les problèmes d'humidité venant du mur devenu poreux ou de la toiture. Les 11 000 euros initialement prévu serviront à la restauration de 2 œuvres dont la vierge à l'enfant. À noter également que les portes arrière ont été changées la semaine dernière.

Pour finir, nous avons pris contact avec un architecte urbanistique (cotisation annuelle de 250€), afin de réaliser une étude complète sur l'évolution de notre village à court, moyen, long, voire très long terme. Il s'agit d'une perspective d'évolution et de développement qui prendra en compte l'ensemble des bâtiments communaux et notamment le devenir de la ferme Dhaene.

Si vous le souhaitez, je vous donne rendez-vous fin mai pour une nouvelle vidéo ou je rentrerai beaucoup plus dans les détails de nos projets et du crédit que nous avons contracté, mais aussi sur notre budget 2021, qui d'ici là, aura été voté. Vous saurez tout sur les démarches entreprises et sur le travail réalisé avec mon 1er adjoint, les adjoints aux travaux et affaires scolaires et sociales (Florian et Christelle), mais également les conseillers délégués. Sans oublier, les conseillères et conseillers qui m'aident depuis maintenant 8 mois que nous sommes élus ! Je voulais en profiter pour les remercier, pour leur collaboration et surtout leur efficacité sans faille autour des nombreux projets qui ont vu le jour et qui commencent à se concrétiser, mais aussi concernant les nombreuses réunions riches en échanges. 8 mois seulement et pourtant nous avons déjà tellement fait. Un MERCI particulier à Jean François HOURDEAU, mon 1er adjoint, qui ne compte pas son temps pour mener à bien notre mission.

Permettez-moi de vous souhaiter une belle et douce année 2021, en espérant pouvoir retrouver notre liberté qui nous manque tant, en espérant pouvoir de nouveau nous serrer la main, nous embrasser, nous prendre dans les bras, nous réunir, danser, chanter, faire la fête. Ne serait-ce que lors du repas offert à nos aînés en octobre ou lors de repas organisés par nos associations ainsi que pour des événements familiaux.

Espérons retrouver tous nos commerçants, artisans et professionnels qui subissent cette crise de plein fouet et leur prouver, tout comme aujourd'hui, qu'ils sont importants pour nous, les remercier d'avoir été présents, en ne les oubliant pas et en continuant de les faire travailler ! Je pense particulièrement à notre marché local, qui a lieu un mardi sur deux en alternance avec Lecelles. Notre marché réunit pas moins de 10 stands remplis de bons produits locaux. Je vous donne rendez-vous sous notre Halle Dominique Joseph pour le prochain Marché, dès 14h pour tenir compte du couvre feu. Vous y trouverez notamment un de ces restaurateurs (traiteur Maxime), contraints de s'adapter, en proposant des plats à emporter.

Je vous souhaite de rester en excellente santé, car il ne faut pas se mentir, le chemin sera encore long et parsemé d'embûches avant d'arriver à retrouver tous ces merveilleux moments. Nous ne sommes pas sortis d'affaires et nous devons continuer, plus que jamais, à respecter les règles nécessaires afin d'espérer retrouver notre liberté. Je ne peux que vous inciter lorsqu'il sera possible de le faire, à vous faire vacciner. Si votre choix est contraire, il vous appartient et je le respecte. Pour ma part, dès que cela sera possible, je me ferai vacciner.

Je tenais à vous souhaiter une excellente année et surtout une bonne santé, que vous soyez Mauldoise, Mauldois, ou d'ailleurs. Ces vœux s'adressent également au personnel communal qui travaille à nos côtés chaque jour afin de mener à bien nos missions, sans oublier les membres du CCAS, l'équipe enseignante, nos anciens combattants, tous les bénévoles des associations de notre village, et toutes celles et tous ceux que je n'ai pas encore eu l'occasion de voir.

Je pense à mes collègues et amis élus, avec qui chaque mois de janvier nous participons au traditionnel "marathon des vœux ". Je pense aussi à nos Sapeurs-Pompiers du Centre d'Incendie et de Secours de Mortagne du Nord et aux Jeunes Sapeurs-Pompiers qui nous font l'immense honneur de participer à nos défilés. J'espère sincèrement que votre travail permanent et journalier ne sera jamais balayé par les élus du département qui vous dirigent et qui jusqu'à ce jour vous promettent de rester et de continuer à protéger notre population ! Je compte sur vous, Mr LECERF Président du Département et Mr HOUSSIN Président du SDIS du Nord pour que les choses qui ont été annoncées en novembre 2019 lors de la remise officielle d'un nouveau véhicule ne soient pas que des paroles ! Les pompiers attendent beaucoup de votre part, que ce soit du soutien mais aussi et surtout que les projets se concrétisent, comme pouvoir être appelés en dehors de leur premier secteur d'intervention et en Belgique, pour les incendies. Vous mettez en place depuis des années de vraies campagnes de recrutement de Sapeurs Pompiers Volontaires et je vous en remercie mais pour combien de temps ?!!!! Je suis bien placé pour en parler, étant moi-même, l'un des leurs !

Merci à nos parlementaires, Valérie LÉTARD, notre sénatrice et Fabien ROUSSEL, Député de notre circonscription pour votre soutien permanent. Je n'oublie pas Éric RENAUD et Claudine DEROEUX conseillers départementaux qui nous accompagnent dans le montage et le suivi de nos dossiers.

Bonne et heureuse année à vous toutes et tous, Mauldoises, Mauldois, Chers amis ! Prenez soin de vous mais aussi de vos proches. En espérant vous retrouver très vite à l'occasion d'une fête, j'espère dans les mois à venir.

Nicolas BOUCHEZ



VACCINATION CONTRE LA COVID-19

POUR LES MAULDOI(E)S DE PLUS DE 75 ANS

Depuis le lundi 18 janvier, un centre de vaccination est ouvert au Centre hospitalier de Saint Amand les Eaux.

Si vous souhaitez vous faire vacciner, le rendez-vous est à prendre sur la plateforme DOCTOLIB ou sur le SANTE.FR .

Uniquement les personnes âgées de 75 ans et plus peuvent se faire vacciner en priorité ainsi que les personnes atteintes d'une pathologie. Les patients vulnérables à très haut risque devront avoir une prescription médicale de leur médecin traitant pour bénéficier de la vaccination sans critère d'âge.

La Mairie de Maulde souhaite accompagner les personnes concernées qui n'ont pas de famille ou les moyens de se connecter à DOCTOLIB.

La priorité étant la famille, la Mairie ne pouvant s'y substituer.

Le SIMOUV met à disposition une navette gratuite pour les personnes qui n'ont pas de moyen de locomotion et qui peuvent cependant se déplacer. Les coordonnées sont 03 27 14 52 52 ou 07 77 94 43 81 .

Vous pouvez contacter la Mairie au 03 27 26 85 04 ou mairie-maulde@orange.fr si vous souhaitez vous faire vacciner et recevoir de l'aide. Votre appel sera enregistré et vous serez recontacté afin de vous venir en aide.

La prise de rendez-vous sur DOCTOLIB reste la priorité.

Le CCAS a pris contact avec les personnes de plus de 75 ans à compter du lundi 25 janvier.



MESSAGE DE M. MICHEL THUMERELLE

DIRECTEUR DU CHSA

Message adressé aux Maires le 27 janvier 2021.



La campagne vaccinale anti-Covid a débuté dans les Hauts-de-France (HdF). Grâce à notre centre de vaccination Amandinois situé au sein du Centre Hospitalier, nous avons déjà pu vacciner 944 personnes éligibles et prioritaires sur la période du 18 au 26 janvier inclus et nous aurions pu faire encore davantage si nous avions bénéficié de davantage de doses.

Compte tenu des difficultés d'approvisionnement en vaccin Pfizer, nous sommes aujourd'hui contraints de revoir provisoirement notre organisation vaccinale au niveau régional et local. L'ARS, en lien avec les préfetures, fait actuellement tout son possible pour obtenir des doses supplémentaires et ainsi soutenir le dynamisme de notre région dans la mise en œuvre de la stratégie vaccinale. La semaine dernière, l'intervention commune de M. le Pr Benoit VALLET, DG de l'ARS avec le Préfet de région nous a permis de recevoir 16 000 doses supplémentaires en région HdF, ce qui nous a permis d'éviter des reprogrammations massives anticipées.

Par ailleurs, l'ARS nous fait également savoir que la prochaine livraison du vaccin Moderna dans la région HdF devrait permettre de reprendre rapidement les primo-vaccinations, tout en réservant nos doses du vaccin Pfizer pour les secondes injections.

Sur notre territoire, le CH valenciennes nous a confirmé en début de semaine, l'arrêt de livraison de doses de vaccination pour les primo injections et ceci jusqu'à nouvel ordre (a priori jusqu'au 1er mars). Ainsi, comme pour les autres centres de vaccination autorisés, je me vois donc hélas contraint de suspendre provisoirement l'activité du Centre de Vaccination de l'Amandinois sur notre centre hospitalier dès ce jour et devoir assurer très rapidement la déprogrammation de plus 890 personnes éligibles et qui avaient déjà leur RdV sur le reste de la semaine et la semaine prochaine. Cette déprogrammation des 1ères doses est nécessaire pour pouvoir réaliser toutes les secondes injections des personnes ayant déjà bénéficié de la première durant le mois de janvier et ceci dans les délais impartis (21 jours pour les personnes âgées hébergées en EHPAD et USLD et 28 jours pour les autres personnes).

Dans ce cadre, le Centre Amandinois devrait pouvoir reprendre son activité le 8 février, date à partir de laquelle les patients commenceront à bénéficier de la seconde injection (qui sont prioritaires aujourd'hui et pour lesquelles nous devrions donc avoir les doses).

Pour information, depuis l'ouverture le 18 janvier, nous avons vacciné en primo-injection 944 personnes sur un âge moyen de 77,21 ans (49,2% d'hommes et 50,8% de femmes) et relevant à plus de 58% du territoire de la CPTS.

Bien entendu, comme nous en avons convenu, des plages complémentaires vous seront alors réservées dans le processus de reprogrammation en regard du nombre de doses effectivement disponibles pour notre centre et je ne manquerai pas de revenir vers vous à ce sujet.

Très respectueusement,

Le Directeur Michel Thumerelle

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT EN BELGIQUE

Pour votre information, les déplacements non essentiels depuis et vers la Belgique sont interdits du 27 janvier au 1er mars 2021.

Si vous voyagez vers la Belgique, vous devez prouver qu'il s'agit d'un voyage essentiel et cela doit se faire par une déclaration sur l'honneur.

Cette déclaration doit être remplie pour chaque passage de frontière. Si le déplacement en Belgique est fréquent et répétitif, une déclaration sur l'honneur doit être remplie une seule fois.

Veuillez trouver ci-dessous le formulaire qui doit être utilisé. Il est également possible de compléter le document en ligne sur ce lien: travel.info-coronavirus.be/fr/voyage-essentiel

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je, soussigné(e),

.....[Prénom][Nom]
Résident(e) à,

.....[Adresse]
.....[Code postal] [Commune][Pays]

déclare sur l'honneur que mon voyage est un

- déplacement ponctuel à la date du[date de début] d'une durée de[durée]
 déplacement régulier entre le[date de début] et le[date de fin]

et appartient à l'une des catégories suivantes considérées comme essentielles selon l'annexe 2 de l'arrêté ministériel du 26 janvier 2021 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, à savoir¹ :

- un voyage effectué pour des raisons purement professionnelles, y compris un voyage des sportifs professionnels ayant un statut de haut niveau, des professionnels du secteur culturel et des journalistes, dans l'exercice de leur activité professionnelle ;
- un voyage de diplomates, ministres, chefs d'Etat et de gouvernement ; un voyage du personnel des organisations et institutions internationales et des personnes invitées par ces organisations et institutions dont la présence physique est nécessaire au bon fonctionnement de ces organisations et institutions ; un voyage du personnel des missions diplomatiques et consulaires et des personnes invitées par ces missions dont la présence physique est nécessaire au bon fonctionnement de ces missions ; un voyage des membres du Parlement européen dans le cadre de leurs fonctions ;
- un voyage pour des raisons familiales impérieuses, à savoir (veuillez indiquer une des cases ci-dessous) :
- un voyage justifié par le regroupement familial au sens de la loi du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers ;
 - une visite à un conjoint ou partenaire, qui ne vit pas sous le même toit, dans la mesure où une preuve crédible d'une relation stable et durable peut être fournie ;
 - un voyage dans le cadre de la coparentalité ;
 - un voyage dans le cadre d'un enterrement ou d'une crémation d'un parent ou d'un allié au premier et au deuxième degré ou d'un proche, dans la mesure où une preuve crédible d'une relation stable et durable avec ce proche peut être fournie ;
 - un voyage dans le cadre d'un mariage civil ou religieux d'un parent ou allié au premier et au deuxième degré ;

- un voyage effectué pour des motifs humanitaires, en particulier un voyage pour des motifs médicaux ou la poursuite d'un traitement médical, un déplacement pour fournir une assistance ou des soins à une personne âgée, mineure, handicapée ou vulnérable, une visite dans le cadre de soins palliatifs ;
- un voyage qui est lié aux études, en particulier un voyage d'élèves, étudiants et stagiaires qui suivent une formation dans le cadre de leurs études et des chercheurs ayant une convention d'accueil ;
- un voyage d'un habitant d'une des communes frontalières et de leurs communes voisines directes au pays frontalier comme élément de la vie quotidienne pour des activités qui sont également autorisées dans le pays de résidence principale et qui sont nécessaires ; un voyage d'un habitant d'une zone frontalière au pays frontalier comme élément de la vie quotidienne pour des activités qui sont également autorisées dans le pays de résidence principale et qui sont nécessaires, pour autant qu'une preuve crédible de ceci puisse être fournie ;
- un voyage pour apporter des soins aux animaux ;
- un voyage dans le cadre d'une obligation juridique, si nécessaire et pour autant que cela ne puisse pas se faire numériquement ;
- un voyage pour faire effectuer des réparations urgentes dans le cadre de la sécurité d'un véhicule ;
- un voyage dans le cadre d'un déménagement ;
- un voyage de transit ;
- pour une personne ayant sa résidence principale en Belgique : le retour en Belgique d'un voyage commencé avant le 27 janvier 2021 ;
- pour une personne ayant sa résidence principale en dehors de la Belgique : le départ depuis la Belgique après un voyage commencé avant le 27 janvier 2021.

ATTENTION

Cette déclaration sur l'honneur doit être remplie pour chaque passage de frontière pendant la période du 27 janvier 2021 au 1er mars 2021. Si le voyage à l'étranger est fréquent et répétitif, une déclaration sur l'honneur doit être remplie une seule fois (voir en haut de ce formulaire). Toutefois, une déclaration sur l'honneur différente doit être remplie pour chaque type de voyage.

Fait à[lieu], le[date]

¹ Désigner une catégorie

[Signature]



DEUX PORTES NEUVES POUR L'ÉGLISE



En ce début d'année les deux portes arrières de notre église ont été remplacées.

Le chantier a été effectué par notre artisan local Tomislav MARKOVIC et sa société AMETALIC située au centre de notre village, face à l'église. Deux portes en acier et isolées dotées de serrures anti panique ont été installées, avec une teinte gris sablée.

LA VIERGE À L'ENFANT VA ÊTRE RESTAURÉE



Si la commune envisageait initialement de repeindre le coeur de l'église, les soucis d'humidité sur le mur extérieur doivent d'abord être résolus. Ainsi, une somme a été allouée à la restauration de La Vierge à l'enfant, oeuvre du XVIIIème siècle, sculpture protégée au titre d'Objet par les Monuments historiques le 10/09/1986.

COMPTE RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL

Comme le stipule la loi, chaque compte rendu du Conseil Municipal doit être accessible aux usagers.

Ainsi chaque Mauldois(e) qui le souhaite peut donc y avoir accès en Mairie ou en faire la demande pour le recevoir par mail.

Les comptes rendu des réunions du 9 juillet, 6 aout, 5 octobre et 27 novembre 2020, sont disponibles.

CENTRE DE LOISIRS

Un calendrier prévisionnel concernant les inscriptions pour le centre de loisirs a été établi.

Centre du 26 au 30 avril

Distribution des bulletins au plus tard le 18 mars.

Inscription du 22 au 31 mars.

Centre du 8 au 31 juillet.

Distribution des bulletins au plus tard le 13 mai.

Inscription du 17 au 29 mai.

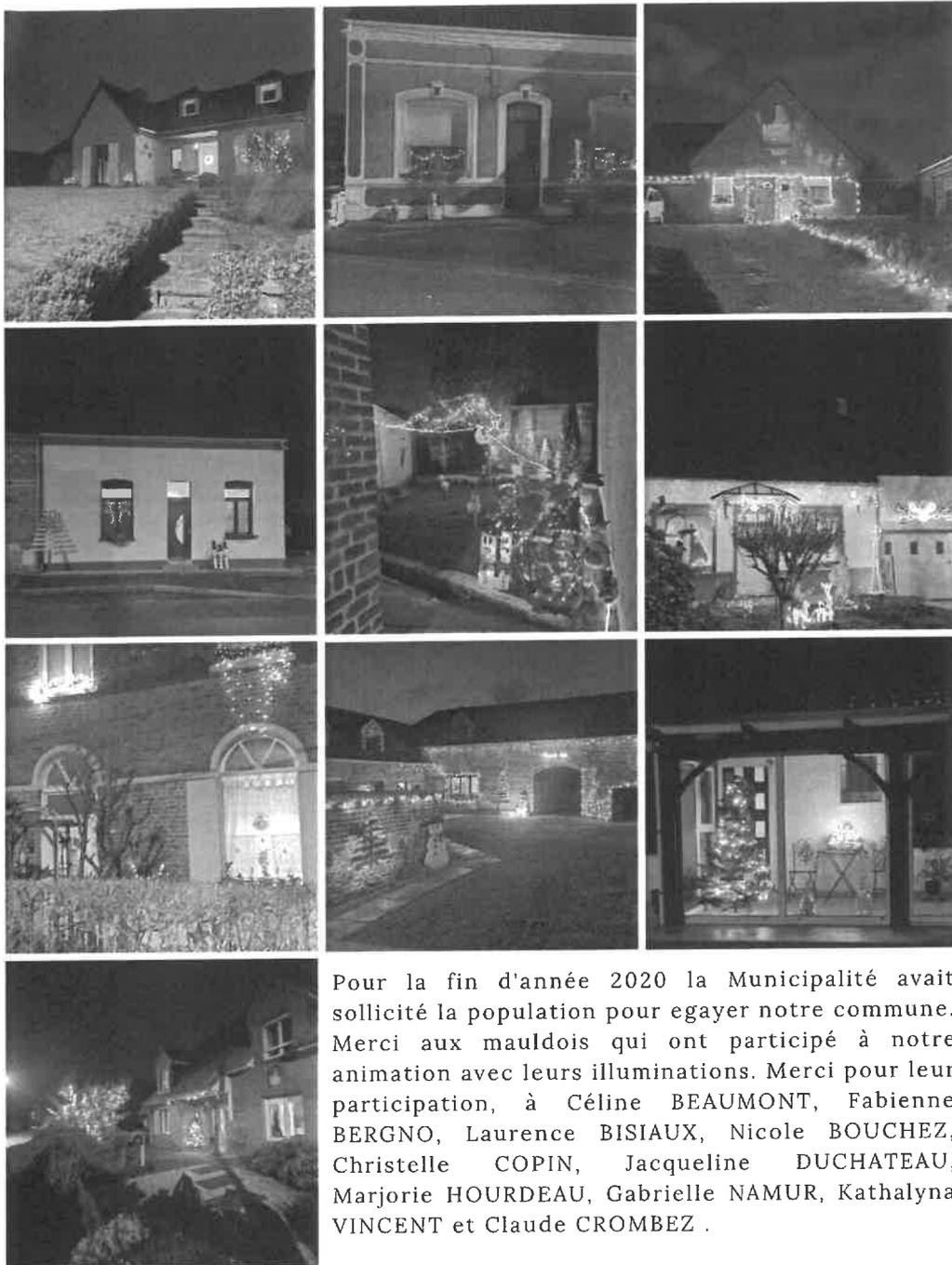
Centre du 25 au 29 octobre.

Distribution au plus tard le 16 septembre.

Inscription du 20 au 30 septembre.

La Mairie de Maulde recherche son animateur(trice) diplômé(e) et un(e) aide animateur(trice) pour le centre de loisirs de février du 22 au 26 février. Si vous êtes intéressé(e), envoyez votre candidature à M. le Maire par mail ou directement en mairie (voir les coordonnées en fin de bulletin), avant le 29 janvier 2021. Merci d'indiquer dans votre lettre de motivation si vous êtes également disponible pendant les vacances des mois d'avril et de juillet.

DES MAISONS DÉCORÉES POUR LES FÊTES



Pour la fin d'année 2020 la Municipalité avait sollicité la population pour egayer notre commune. Merci aux mauldois qui ont participé à notre animation avec leurs illuminations. Merci pour leur participation, à Céline BEAUMONT, Fabienne BERGNO, Laurence BISIAUX, Nicole BOUCHEZ, Christelle COPIN, Jacqueline DUCHATEAU, Marjorie HOURDEAU, Gabrielle NAMUR, Kathalyna VINCENT et Claude CROMBEZ .

UN COLIS DE FIN D'ANNÉE POUR NOS AÎNÉS

Un colis de fin d'année a été distribué à chaque habitant de la commune âgé de 65 ans et plus. La distribution a été effectuée par le CCAS ainsi que les membres du Conseil municipal, en présence de M. le Député Fabien ROUSSEL.



NOËL À L'ÉCOLE

Si le traditionnel goûter de Noël offert par la municipalité n'a pas pu se dérouler comme chaque année, le Père Noël est tout de même venu à l'école. Un colis a été distribué à chaque élève le 17 décembre. Merci aux parents d'élèves pour l'embellissement de l'école et pour l'organisation de cette animation.



MAULDE DÉCORÉ



- Afin de limiter nos déchets verts, notre sapin communal a été offert à l'association ESPOIR Avenir et son "éco-pâturage, les biquettes de l'espoir" à Mortagne du Nord.

RENCONTRES AVEC NOS ÉLUS

Le jeudi 07/01, M. le Député Fabien ROUSSEL s'est entretenu en Mairie avec M. le Maire et plusieurs membres du Conseil Municipal. Nous avons convenu ensemble de la nécessité de mettre en place un centre de vaccination sur St Amand les Eaux, afin d'être au plus proche de la population souhaitant se faire vacciner contre la COVID-19. Nous pourrions également y emmener les personnes rencontrant des problèmes de mobilité. Par ailleurs, comme M. le Député, nous nous opposons à la fermeture de la Trésorerie de St Amand les Eaux dont dépend notre commune. Le service public de proximité est une nécessité !



Le vendredi 08/01, notre Conseiller Départemental Eric RENAUD a rencontré M. le Maire et des membres du Conseil Municipal pour faire le point sur les dossiers de la commune en cours, les travaux mais aussi afin d'aborder les pistes de réflexion en matière de développement social sur la commune de Maulde.



Rencontre avec Nicolas Bouchez, maire de Maulde

« En matière de secours, la proximité est essentielle »

Vous êtes maire de Maulde et sapeur-pompier : comment concilie-t-on deux activités aussi prenantes ?

N. B. : « Bonne question ! Déjà, j'ai l'âge pour le faire puisque j'ai 39 ans, j'ai la motivation et l'envie de faire bouger les choses. Ensuite le Département, qui chapeaute le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) dont je dépends, accorde des autorisations spéciales d'absence pour me permettre de gérer la mairie. Je n'en abuse pas ! La mairie, c'est du non stop, les gens m'interpellent directement. Maire d'un petit village, ce n'est pas rester assis derrière son bureau toute la journée, c'est aller sur place pour régler les problèmes. La vie privée en prend un coup, mais je n'ai aucun regret car c'est une fonction très enrichissante. De par mon expérience de sapeur-pompier professionnel, actuellement au centre de traitement des alertes (CTA) au Quesnoy, mais aussi comme volontaire au CIS (Centre d'intervention et de Secours) de Mortagne-du-Nord, c'est peut-être plus facile pour moi de réagir dans certaines situations difficiles. »

Comment avez-vous vécu la lutte contre la pandémie ?

N. B. : « Comme je me suis fait opérer fin 2019, j'ai été mis sur le côté (en raison d'un risque

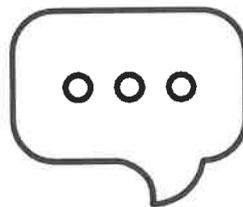
plus avéré si je devais être positif au COVID) par le médecin sapeurs-pompiers, ce qui m'a laissé plus de temps pour la mairie, indirectement. Là, ça n'a pas été simple : on a subi des ordres, des contre-ordres, on nous a laissé dans l'incertitude, notamment sur les masques. Et quand ils sont enfin arrivés, je n'en ai reçu que la moitié. Ce n'est pas évident à gérer ! Heureusement, grâce au dévouement d'une quinzaine de couturières, essentiellement du village, on a pu en fabriquer 1800, en tissu, dans la salle des fêtes. C'est un bel exemple de solidarité. »

Quel est l'avenir des « petits » centres de secours comme celui de Mortagne-du-Nord ?

N. B. : « Avec plusieurs maires de l'Amandinois, nous avons tiré la sonnette d'alarme après le transfert de notre camion-citernes vers un autre centre. Fabien Roussel avait d'ailleurs relayé notre démarche. Aujourd'hui, on nous promet l'arrivée d'un camion-citernes rural, en provenance de Douai, un glissement suite à l'investissement de véhicules neufs ! Mais en attendant, on travaille avec un véhicule qui devient obsolète et on ne les utilise pas : c'est du gâchis ! Quand il y a un incendie à Lecelles, on fait appel au centre



de Vieux-Condé, ce n'est pas logique. On nous promet des choses, comme la perspective d'intervenir en Belgique dans le cadre du programme Interreg, qui prévoit d'intensifier les échanges entre nos deux pays, mais cela prend du temps à mettre en place et les sapeurs pompiers de Mortagne s'impatientent. Pourtant, avec du matériel adapté, le centre de Mortagne-du-Nord pourrait faire beaucoup plus d'interventions. Il pourrait être la troisième ambulance du secteur, avec Saint-Amand-les-Eaux et Vieux-Condé. En matière de secours, la proximité est essentielle. » ■



DÉCHÈTERIE

La déchèterie de Mortagne du Nord sera de nouveau ouverte fin février début mars 2021.

Le jour de fermeture hebdomadaire sera le MARDI.

Les horaires d'hiver jusqu'au 28 mars sont: du lundi au samedi de 9h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h.

Les horaires d'été commenceront le 29 mars et seront : du lundi au samedi de 9h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h30.

Plus d'infos sur SIAVED.FR

REOUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE DE MORTAGNE-DU-NORD
FIN FÉVRIER / DÉBUT MARS 2021

La déchèterie de Mortagne-du-Nord sera de nouveau ouverte fin février / début mars 2021 (selon les conditions météorologiques).

déchèterie	Jour de fermeture hebdomadaire	du lundi au dimanche	du lundi au samedi	dimanche
MORTAGNE-DU-NORD 18 Place de la Gare	MARDI	9:30 - 12:15 13:30 - 17:00	9:00 - 12:15 13:30 - 16:30	9:00 - 12:00

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

- Pensez à venir munis de votre Pass/Déchète et d'un masque pour accéder au site de la déchèterie
- Vérifiez les horaires d'ouverture, et les déchets acceptés sur www.siaved.fr

www.siaved.fr



INSTAMAULDE



MAIRIE DE MAULDE

Pour toute réclamation ou information : mauldehabitants@orange.fr